

COMPTE RENDU COMMISSION

VOIRIE

Mercredi 3 juin 2015

◆ **PERSONNES PRESENTES :**

Jean-Didier ANDRIEUX, Jean AUBLE, Gérard CAIGNARD, Joël CONSTANT, Joël DE LUCA, Jean Pierre DESVERGNE, Jean-Claude DUBOIS, Philippe DUBOURG, Christian DURAND, René ETOURNEAUD, Pierre GUIGNE, Bruno LIMFRAT, Jean-Pierre JUGIE, Patrick LACHAUD, Marc LAGORCE, Paul MALVILLE, Gérard PETIT, Jean-Pierre PRIGUL, Jean-Pierre PRUNIER, Marilyn ZAMORA, Réginald LAMBALOT

◆ **Ordre du jour de la réunion :**

- Programme d'investissement voirie : travaux 2015
- Questions diverses

I – Travaux d'investissement en voirie:

Le service a chiffré les demandes de travaux des communes de la CCPR.

- a) Le chiffrage global est nettement supérieur à l'enveloppe votée au BP 2015.
- b) Les travaux chiffrés sont très divers et nous proposons de les hiérarchiser.

1– Proposition de classement des voies

Sur la base de la totalité des voies revêtues, nous proposons de les classer ainsi :

- ◆ Voies n°1 : voies structurantes, nécessitant des travaux d'élargissement et de renforcement, desservant plusieurs communes et sur lesquels on constate un trafic important.
- ◆ Voies n°2 : voies desservant plusieurs hameaux d'une même commune.
- ◆ Voies n°3 : voies desservant un hameau ou un groupement de maisons (4 ou 5) d'une même commune.

Afin d'établir un programme pluriannuel de travaux cela nécessiterait que lors du vote de chaque BP une enveloppe soit affectée aux travaux routiers.

La commission est favorable à cette proposition.

2– Proposition d'enveloppe financière par catégorie de voies

Afin de pouvoir traiter toutes les demandes dans les meilleurs délais, il est proposé aux membres de la commission d'établir une enveloppe financière pour chaque catégorie.

Exemple : pour le budget d'investissement voirie 2015, soit 750 000 € HT – 900 000 TTC.

- ◆ Les voies n° 1 : 520 000 HT
- ◆ Les voies n° 2 : 200 000 HT
- ◆ Les voies n° 3 : 30 000 HT

Dans l'hypothèse où un budget serait alloué chaque année pour les travaux d'investissement voirie, cette proposition permettrait de traiter toutes les catégories de voies.

La commission est favorable à ce principe de répartition d'enveloppe financière.

3 – Restitution du chiffrage des demandes des communes

Présentation du chiffrage des demandes des communes.

La commission a arrêté son choix selon le classement des voies et la répartition de l'enveloppe financière des propositions précédentes : voir document ci-joint des travaux retenus.

II – Divers

Proposition de définir l'intérêt communautaire :

La commission est favorable à la majorité des personnes présentes à *intervenir* :

- sur l'ensemble des voies revêtues hors bourg
- sur les voies non revêtues : chemins blancs existants



Le Vice Président délégué à la Voirie

Jean-Didier ANDRIEUX

TABLEAU RECAPITULATIF

Enveloppe votée au BP 2015 750 000 € HT - 900 000 € TTC

COMMUNE	Programme	MONTANT HT	MONTANT TTC	Classe	Proposition travaux 2015 TTC			Travaux TTC
					Voie de type 1	Voie de type 2	Voie de type 3	2 015
Allemans	1- Route du Pigou : de la RD n°106 à la VC n°3, (960 m)	63 302,56 €	75 963,07 €	2		75 963,07 €		75 963,07 €
	2 - Route de Rodesol : (1000 m)	18 900,80 €	22 680,96 €	3			22 680,96 €	
	3 - Route du Puy de Beaumont : chemin rural n°7, (240 m)	5 856,00 €	7 027,20 €	3			7 027,20 €	
	Sous TOTAL	88 059,36 €	105 671,23 €					
Bourg du Bost	1 - les Ages RD à RD : (1 350 m)	133 241,88 €	159 890,26 €	1	159 890,26 €			
	Sous TOTAL	133 241,88 €	159 890,26 €					
Bouteilles St Sébastien	1 - Route de la Lande RD à RD : (3 840 m)	54 954,34 €	65 945,20 €	2		65 945,20 €		
	Sous TOTAL	54 954,34 €	65 945,20 €					
Champagne et Fontaine	1 - VC 310 : Fontaines bourg à Puy de Versac (2 100 m)	72 807,00 €	87 368,40 €	2		87 368,40 €		
	Sous TOTAL	72 807,00 €	87 368,40 €					
Chassaignes	1 - VC n°8 : Route de Ferrabout (880 m)	29 374,40 €	35 249,28 €	2		35 249,28 €		35 249,28 €
	Sous TOTAL	29 374,40 €	35 249,28 €					
Comberanche	1 - VC n°208 : (400 m)	13 051,08 €	15 661,30 €	2		15 661,30 €		15 661,30 €
	Sous TOTAL	13 051,08 €	15 661,30 €					
Douchapt	1 - VC de Chabretaire (340 m)	8 629,20 €	10 355,04 €	3			10 355,04 €	
	2 - VC de Papey (440 m)	16 032,24 €	19 238,69 €	3			19 238,69 €	19 238,69 €
	Sous TOTAL	24 661,44 €	29 593,73 €					
Grand Brassac	1 - VC n°11 (740 m)	85 433,60 €	102 520,32 €	1	102 520,32 €			102 520,32 €
	Sous TOTAL	85 433,60 €	102 520,32 €					
La Chapelle Grésignac	1 - La route Rambeaudie : (2000 m)	99 550,00 €	119 460,00 €	1	119 460,00 €			
	Sous TOTAL	99 550,00 €	119 460,00 €					
La Jemaye	1 - La route du grand étang : (1490 m)	48 954,36 €	58 745,23 €	3			58 745,23 €	
	Sous TOTAL	48 954,36 €	58 745,23 €					
La Tour Blanche	1- Effondrement d'un aqueduc	2 601,60 €	3 121,92 €	Priorité 1				3 121,92 €
	2- Route du Chapuzet : RD à RD, (600 m)	60 954,00 €	73 144,80 €	2		73 144,80 €		73 144,80 €
	Sous TOTAL	63 555,60 €	76 266,72 €					
Lusignac	1 - la Roussie RD à RD : 1740 m)	53 275,24 €	63 930,29 €	1		63 930,29 €		
	Sous TOTAL	53 275,24 €	63 930,29 €					
Montagrièr	1 - Route Puy Bleix - Bénéchies (718 m)	27 310,68 €	32 772,82 €	2		32 772,82 €		
	Sous TOTAL	27 310,68 €	32 772,82 €					
Ribérac	1 - Chez Faye, les Francilloux (1870 m)	153 125,13 €	183 750,16 €	1	183 750,16 €			183 750,16 €
	2 - Route de Seneuil Ribérac / Vanxains (3 835 m)	256 050,60 €	307 260,72 €	1	307 260,72 €			
	Sous TOTAL	409 175,73 €	491 010,88 €					
Saint André de Double	1 - voie de Leyraudie (300 m)	10 554,00 €	12 664,80 €	3			12 664,80 €	12 664,80 €
	Sous TOTAL	10 554,00 €	12 664,80 €					
Saint Just	1 - Route de Brie (2815 m)	77 948,16 €	93 537,79 €	2		93 537,79 €		
	Sous TOTAL	77 948,16 €	93 537,79 €					
Saint Martial de Viveyrol	1 - n°202 RD à RD (3 000 m)	138 885,32 €	166 662,38 €	1	166 662,38 €			
	Sous TOTAL	138 885,32 €	166 662,38 €					
Saint Martin de Ribérac	1 - Les Gérauds (1265 m)	79 211,22 €	95 053,46 €	1	95 053,46 €			95 053,46 €
	Sous TOTAL	79 211,22 €	95 053,46 €					
Saint Pardoux de Drône	1 - VC St Meard / riberac/ St Sulpice (3 000 m)	228 669,08 €	274 402,90 €	1	274 402,90 €			
	Sous TOTAL	228 669,08 €	274 402,90 €					
Sulpice de Roumagnac	1 - VC n°1 : entre la RD n°43 et RD n° 709 (2200 m)	173 058,40 €	207 670,08 €	1	207 670,08 €			207 670,08 €
	Sous TOTAL	173 058,40 €	207 670,08 €					
Saint Vincent de Connezac	1 - les forêts (1500 m)	56 725,00 €	68 070,00 €	1	68 070,00 €			68 070,00 €
	Sous TOTAL	56 725,00 €	68 070,00 €					
Tocane	1 - VC n° 201 : du bourg deTocane au Charouffeix (2 611 m)	99 739,36 €	119 687,23 €	1	119 687,23 €			
	Sous TOTAL	99 739,36 €	119 687,23 €					

TOTAL GENERAL 2 068 195,24 € 2 481 834,29 €

1 804 427,51	543 572,94	130 711,92 €	892 107,87 €
---------------------	-------------------	---------------------	---------------------

Travaux d'urgence : Enveloppe votée au BP 2014 70 000 € HTTC - Reste 56 769 TTC

COMMUNE	Programme	MONTANT HT	MONTANT TTC	Travaux 2015
Grand Brassac	problème pluviale : bonfond	16 556,00 €	19 867,20 €	à l'étude
Ribérac	Ponceau : élargissement du pont sur la Peychay	8 000,00 €	9 568,00 €	étude en régie
St Sulpice de Roumagnac	Ponceau VC n°1			étude en régie
St Martin de Ribérac	Ponceau			attente accord du propriétaire
Villetoueix	Aménagement du carrefour tutaud	19 532,50 €	23 360,87 €	étude en régie

TOTAL GENERAL 44 088,50 € 52 796,07 €